



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale**

Réf :  
Lettre 27 22-23 NL

Affaire suivie par :  
Frédéric BLANC  
Bruno FORESTIER  
Fabienne SALLETTE  
IA-IPR de SVT

Mél :  
[frederic.blanc2@ac-bordeaux.fr](mailto:frederic.blanc2@ac-bordeaux.fr)  
[bruno.forestier@ac-bordeaux.fr](mailto:bruno.forestier@ac-bordeaux.fr)  
[fabienne.sallette@ac-bordeaux.fr](mailto:fabienne.sallette@ac-bordeaux.fr)

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale**

Bordeaux, le 25 avril 2023

Frédéric BLANC  
Bruno FORESTIER  
Fabienne SALLETTE  
IA-IPR des Sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de SVT  
des lycées publics  
S/C de Mesdames et Messieurs les proviseurs

**Objet** : Suivi des compétences des lycéens

L'évaluation des élèves est une dimension essentielle de la mission des enseignants. La prise en compte des enjeux de l'évaluation par les professeurs n'est pas nouvelle. Les réformes récentes les ont renforcés, comme le souligne le rapport de l'inspection générale relatif à l'évaluation des élèves au lycée (2021-159 d'octobre 2021) :

- *La part du contrôle continu, le choix des enseignements de spécialité, les nouvelles épreuves ont créé une pression nouvelle sur les élèves et les professeurs, ...*
- *L'étalement du calendrier du baccalauréat a donné une importance singulière à Parcoursup, alors que la procédure n'a pas changé et que les éléments pris en compte (les moyennes du cycle terminal) dans le dossier élève sont toujours les mêmes.*
- *Les élèves comprennent et adhèrent à la course à l'évaluation sommative mais avec le sentiment de ne pas avoir de seconde chance ...*
- *Certains parents ne comprennent pas toujours les critères qui servent à l'élaboration des notes.*

Ces observations obligent de rendre les pratiques d'évaluations plus explicites mais aussi plus harmonisées.

En sciences de la vie et de la Terre, nous développons depuis plus de dix ans des pratiques d'évaluation par compétence. En effet, nous utilisons pour toutes les épreuves certificatives du baccalauréat des grilles d'évaluation des compétences avec des critères de réussite et ce, que cela soit pour les épreuves écrites, pratiques ou orales (pour les candidats présentant SVT aux épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe).

Actuellement, au cycle terminal, nous évaluons 9 compétences qui sont clairement libellées dans le livret scolaire (LSL) et qui correspondent aux pratiques que vous mettez en œuvre dans vos classes. Ces compétences sont également importantes pour la réussite des élèves dans le supérieur. Dans les grilles que vous utilisez déjà pour le bac et les épreuves d'entraînement vous trouvez des critères de réussite communs : logique, complétude, pertinence, ...

C'est là un langage partagé qui doit nous faciliter la tâche afin de rendre les pratiques d'évaluation disciplinaire plus :

- **formatrices** afin que les élèves appréhendent mieux les attentes des productions qui leurs sont demandées. Nous donnons ainsi au mot « évaluation » tout son sens « donner la valeur » ;
- **harmonisées** en termes d'exigences au sein des équipes mais aussi entre les établissements.

Sensibles à ces enjeux, vous avez été nombreux à nous demander des outils pour mieux accompagner les élèves dans leur maîtrise des compétences et harmoniser les pratiques d'évaluation. Afin de vous soutenir dans ces tâches, vous trouverez en PJ des descripteurs pour les 9 compétences du LSL.

Ce document est un outil académique commun que nous vous encourageons à expérimenter tant en formatif qu'en sommatif. Il a été produit en collaboration avec plusieurs de vos collègues que nous remercions pour leur expertise.

**Ce document est à partager entre collègues**, en particulier quand on conçoit un sujet et sa correction ou que l'on a un doute sur l'évaluation d'une production, d'une copie, ...

**Ce document est à présenter et à expliciter aux élèves**, dans le cadre d'une évaluation transparente et explicite, notamment lors de pratiques d'auto-évaluations ou d'évaluations croisées.

Pour l'expérimenter, vous devez vous l'approprier. D'aucun va trouver à redire sur tel ou tel item. Notre expertise montre que la rédaction d'un tel document est un travail complexe et long qui à lui seul ne permet pas de faire progresser immédiatement les élèves.

**Nous vous rappelons aussi que l'évaluation des compétences ne doit surtout pas se limiter à positionner les élèves dans l'échelle descriptive.** Elle doit être avant tout un moyen d'identifier les difficultés des élèves afin d'envisager des pistes afin de les surmonter.

Dans le cadre des réunions ZAP de mai-juin de cette année vous aurez l'occasion de :

- revenir sur vos premières expérimentations de ce document ;
- de réfléchir aux méthodes, pratiques, outils ... que l'on peut tenter de mettre en œuvre pour faire progresser un lycéen dans la maîtrise d'une compétence : comment faire progresser la logique de ses productions, la complétude de son argumentaire, ...

Cette problématique sera au cœur de nos échanges lors des conseils d'enseignement que nous réaliserons lors de nos visites dans vos établissements.

#### En résumé :

- **2 objectifs :**
  - favoriser les progrès des élèves en développant des pratiques analytiques des difficultés de ces derniers via les critères de réussite.
  - réduire les écarts des pratiques d'évaluation entre enseignants et établissements.
- **1 document académique partagé.**
- **9 compétences disciplinaires inscrites déjà dans vos pratiques**
- **2 principes : partage et explicitation du document.**

L'Inspecteur d'Académie,  
Inspecteur Pédagogique Régional



Frédéric BLANC

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional



Bruno FORESTIER

L'Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale



Fabienne SALLETTE